

Président	V.P. Adm.	V.P. Sport	Tresorier
ARRIVE LE 20/01/2010			

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

INSPECTION
PEDAGOGIQUE
REGIONALE

EDUCATION
PHYSIQUE
ET SPORTIVE

Dossier suivi par
Guy POMMIER
Téléphone
05.96.52.25.69
Fax
05.96.52.27.29
Mel
Guy.pommier
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher
cedex

Schœlcher, le 16 janvier 2010

Guy POMMIER

Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Education physique et sportive

A

M. LORDINOT

Président de la ligue Natation

Martinique

Maison du sport

FORT DE FRANCE

Objet : Constat sur les pratiques aquatiques

Sujet : Manque de piscines

Monsieur le Président,

Je souhaite attirer votre attention sur le besoin de pratique aquatique pour la jeunesse martiniquaise et le manque évident de bassins ou de zones d'apprentissage en mer dans l'Académie.

La structure flottante de Ste Luce semble présenter une alternative intéressante, écologique et à moindre coût.

A l'heure où les élèves de Collège devront valider en fin de 3^{ème} le « savoir nager » dans le cadre du « socle commun » des compétences, alors que, très majoritairement, seuls les élèves de sixième ont un cycle de Natation, pour des raisons économiques et qu'un bon nombre ne savent pas nager, à l'heure où les programmes (enseignement et examen en contrôle continu) de Collège, de lycée et de lycée professionnel accordent une place aux activités aquatiques (natation longue, natation de vitesse, sauvetage), alors que le « sauvetage » figure dans le programme des examens du Baccalauréat, baccalauréat professionnel, CAP et BEP (dans le cadre du contrôle ponctuel) alors que la natation est proposée aux « épreuves facultatives » du baccalauréat, alors que les pratiques nautiques de pleine nature (kayak, canoë, voile PMT, Plongée) se développent et nécessitent une attestation du savoir nager, à l'heure où les sections sportives et le pôle outre mer obtiennent de très bons résultats,

Il me paraît important que nous puissions ensemble, dans un premier temps, étudier un schéma de développement d'infrastructures sur l'ensemble du territoire martiniquais à l'image du bassin flottant de Ste Luce, par exemple.

Avec l'expression de mes cordiales salutations

